

COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**Environnement Mauricie annonce  
la tenue du forum *ENTREPRISES + CLIMAT : agir sans tarder***

**TROIS-RIVIÈRES**, le lundi 11 décembre 2017 — Le Conseil régional de l'environnement Mauricie (Environnement Mauricie) désire annoncer la tenue de son forum *ENTREPRISES + CLIMAT : agir sans tarder* qui aura lieu le 15 février prochain à la Cité de l'énergie de Shawinigan. Présenté dans le cadre de la démarche provinciale *Par notre propre énergie* financée par le Fonds vert du gouvernement du Québec, le forum rassemblera plus de 70 participants et 6 conférenciers et animateurs. Une place importante sera donnée à la prise de parole des participants et à la réflexion sur les enjeux liés aux changements climatiques.

Ce forum s'adresse aux entreprises intéressées à savoir de quelle manière la mise en place de mesures pour lutter et s'adapter aux changements climatiques peut apporter des bénéfices d'ordres économique, social et environnemental. « Par cet événement, nous présenterons des exemples concrets de ces bénéfices, tout en créant des espaces de réflexion pour que les entreprises ressortent du forum outiller », explique Lauréanne Daneau, directrice générale d'Environnement Mauricie. « Il s'agit d'une occasion pour partager l'expériences d'entreprises mauriciennes, d'initier des collaborations et de réfléchir à des solutions novatrices », ajoute-t-elle.

« La lutte contre les changements climatiques est l'affaire de toutes et de tous. Dans une perspective de développement économique, les entreprises ont la responsabilité d'agir afin de soutenir l'essor d'une économie plus propre et plus sobre en carbone. Je salue la tenue du forum *Entreprises et climat : agir sans tarder*, présenté dans le cadre de la démarche provinciale *Par notre propre énergie*. Recevant l'appui financier du Fonds Vert, qui est un levier d'action important dans la lutte contre les changements climatiques, ce rendez-vous favorise l'engagement du milieu des affaires dans cette lutte. Je vous félicite pour cette initiative », a déclaré la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Isabelle Melançon.

« Efficacité énergétique, réduction des coûts, amélioration de la compétitivité et rentabilité sont quelques-uns des nombreux avantages dont peuvent bénéficier les entreprises qui entreprennent une démarche visant à réduire leurs émissions de GES. Les gains sont réels et les entreprises qui passeront à l'action seront avantagées. Je suis fière que les entreprises de la Mauricie fassent preuve de leadership et qu'elles prennent part à cette grande lutte pour le climat, au bénéfice de leur développement économique et de la planète », a déclaré pour sa part Julie Boulet, ministre du Tourisme et ministre responsable de la région de la Mauricie.

Les participants pourront entendre le conférencier d'honneur Normand Mousseau, directeur de l'Institut de l'Énergie Trottier et auteur du livre *Gagner la guerre du climat : douze mythes à déboulonner*. Le programme comprend également des présentations inspirantes et plusieurs ateliers dynamiques portant sur la rentabilité de la lutte et de l'adaptation aux changements climatiques, l'image corporative et l'amélioration de l'empreinte écologique des entreprises. Un coquetel conclura la journée, afin d'encourager les échanges et le réseautage entre les participants.

Nous invitons les participants à [s'inscrire dès maintenant](#), car le nombre de places est limité. Le coût de participation inclut l'accès aux conférences et ateliers, les pauses-café, le repas du midi, une consommation et des bouchées lors du 5 à 7.

Pour toute question ou commentaire, communiquez avec le comité organisateur à [projet@cre-mauricie.com](mailto:projet@cre-mauricie.com)



ENVIRONNEMENT  
MAURICIE

Conseil régional de l'environnement Mauricie

### À propos du Conseil régional de l'environnement Mauricie

Le Conseil régional de l'environnement Mauricie est un organisme à but non lucratif reconnu par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Il a pour mission de créer une synergie favorisant la protection de l'environnement dans le développement durable de la Mauricie.

### À propos du Fonds vert

Rappelons que le Fonds vert, où 100 % des revenus générés par les ventes aux enchères du marché du carbone sont versés, finance notamment la mise en œuvre des mesures du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques. Ces dernières visent à réduire les émissions de GES et à améliorer la capacité d'adaptation de la société québécoise aux impacts des changements climatiques. Jusqu'à maintenant, le marché du carbone a généré des revenus de près de 2 milliards de dollars pour le Québec, qui servent à soutenir les entreprises, les municipalités, les institutions et les citoyens québécois dans leur transition vers un monde plus sobre en carbone.

### Renseignements

Lauréanne Daneau  
Directrice générale  
Conseil régional de l'environnement Mauricie  
819 694-1748 (bur.) / 819 944-1806 (cell.)

organisé par



dans le cadre de

Par notre **propre**  
**énergie**  
Mauricie

avec la participation financière de



Québec 